

Une dimension économique



Le projet de renouvellement du quartier de La Saulaie tirera partie de l'essor et du dynamisme économique de la porte sud, sur lesquels les politiques métropolitaines se sont toujours appuyées pour développer le rayonnement de l'agglomération. La programmation économique bénéficiera de la très bonne desserte en transports en commun afin de développer des îlots mixtes associant habitat, bureaux et commerces au cœur du quartier. La zone d'activités située au sud sera renforcée et requalifiée.

es territoires du sud de l'agglomération ont fait partie des lieux stratégiques pour l'expansion de l'industrie lyonnaise depuis la fin du 19° siècle.

La Vallée de la chimie est encore aujourd'hui un pôle de compétence reconnu à l'échelle européenne. Le quartier de Gerland est en constante évolution mais la dimension économique fait toujours partie de son ADN avec le Biodistrict. Le port Lyon Édouard-Herriot complète le paysage économique de la rive gauche du Rhône.

Le site de La Saulaie est au cœur de ce paysage économique avec sa zone d'activités et le Technicentre SNCF. Cette position l'expose à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) lié à l'entreprise Arkema à Pierre-Bénite et au Port Lyon Édouard-Herriot avec ses stockages d'hydrocarbures. Ce PPRT impose une règlementation des constructions selon la nature des activités à risques.

Les industries qui se sont succédées sur le site de La Saulaie n'étaient pas directement liées à la chimie ou à des activités à risques mais elles ont pu affecter la qualité des sols. Des risques de pollution des sols sont donc à prendre en compte lors de l'aménagement de ces sites.

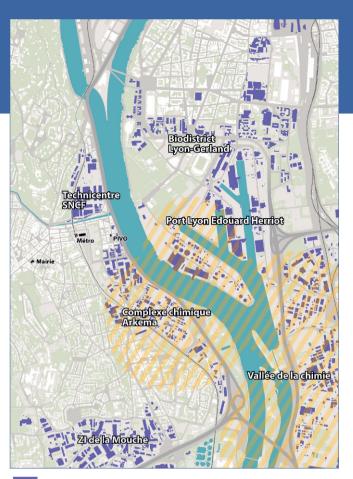
La prise en compte des risques technologiques dans l'évolution du quartier influe directement dans la répartition des futurs programmes. Le renforcement du pôle économique actuel de La Saulaie est un enjeu fort, car il est au cœur d'un bassin économique et qu'il bénéficie d'une bonne accessibilité par tous les modes de transport. De plus, le règlement du PPRT n'autorise pas la création de logements en partie sud de l'avenue des Saules.

- 1 UN QUARTIER, DES MOBILITÉS
- 2 UNE DIMENSION ÉCONOMIQUE
 - 3 VILLE ET NATURE
 - 4 HABITAT
 - 5 PATRIMOINE ET RECONVERSION
- 6 LES HABITANTS ET LA FABRIQUE DE LA VILLE









âtiment d'activité économique (industriel, logistique, artisanale ou tertiaire)

Zone soumise à des risques technologiques

Cette carte permet de comprendre la dimension économique de l'entrée sud de l'agglomération. La technicentre SNCF va bientôt déménager et le cœur du guartier de La Saulaie sera la première séguence à vocation résidentielle sur la façade de la rive droite (côté ouest) du Rhône. Ce secteur joue le rôle de transition entre les berges économiques et la balme habitée de La Mulatière.



La zone d'activité située au sud de La Saulaie a commencé à se développer dans les années 1970. Elle été complétée lors de la création de la ZAC et de l'échangeur routier dans les années 2000. Cette dernière phase autour de l'avenue des Saules marque aujourd'hui l'entrée du secteur à vocation économique. Ces bâtiments proposent une implantation qui structure la rue.



L'espace public (voiries, trottoirs, espaces végétalisés) donne une image valorisante à l'entrée économique de La Saulaie, tout en apportant des qualités d'usage : stationnement, sécurité et espace généreux pour les piétons, ombrage en été.



Ce complexe d'activité créé au début des années 1980 présente une architecture sommaire, plutôt «utilitaire». Les aménagements autour des bâtiments et en rapport avec la rue sont assez durs, très minéralisés ayant pour seule vocation le déplacement des véhicules.



1846 1861

Reprise par la PLM

gauche de l'Yzeron

des ateliers en rive

Fondation des tanneries Simon Ullmo les Tanneries Lyonnaises

1880

Ouverture des Ateliers

1889

Installation à Pierre-Rénite de la première usine française d'acide sulfurique anhydre qui deviendra Arkema

1902

Création

1935

Nouvelle zone d'activité

2003

Création de la ZAC de La Saulaie

2018

Le complexe des tanneries Ullmo qui deviendront les Tanneries Lyonnaises

des hauts fourneau

et atelier d'Oullins



L'aventure industrielle lyonnaise (notamment l'industrie textile, automobile et chimique) a largement contribué au ravonnement de son agglomération.

De nombreux sites de production étaient implantés au cœur de la ville. Mais depuis la révolution industrielle, les usines se sont petit à petit éloignées des centresvilles.

Ces anciens sites permettent à la ville de se renouveler sur elle-même en apportant une mixité des programmes : de nouveaux logements, des commerces mais aussi des bureaux. De nombreux secteurs de l'agglomération font l'objet de ce type de transformations : La Confluence, le quartier de la Buire dans le 3e arrondissement de Lyon et le secteur de la Soie à Villeurbanne.



L'entreprise du 21e siècle n'a plus rien à avoir avec l'usine du 19^e siècle.

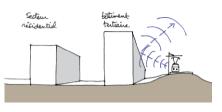
La rationalisation des coûts et l'évolution de la construction modulaire et préfabriquée en atelier ont radicalement changé la forme des locaux des entreprises. Les années 1960 et l'avènement du transport routier ont vu le développement des grandes zones industrielles en périphérie des villes.

Ces secteurs sont aujourd'hui vieillissants et ont parfois été rattrapés par l'urbanisation résidentielle qui se trouve maintenant à leurs portes. Ils ont besoin d'une attention particulière pour leur rénovation de manière à intégrer des enjeux urbains et de développement durable : gérer pollution et imperméabilisation des sols, végétalisation du domaine public et privé, mieux maitriser la consommation d'espace, prendre en compte les piétons, les vélos et l'accès aux transports en commun.



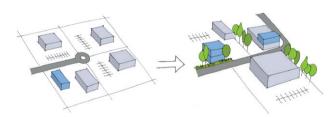
Le parc d'activités des Saules possède une image plutôt qualitative, malgré une architecture très simple, grâce à une composition d'ensemble homogène. Les bâtiments montrent des traitements de façades simples mais cohérents, les parkings sont végétalisés et répartis en petites poches, ce qui évite un effet de masse minérale au cœur du site.

Dans cette perspective sur l'avenue Jean-Jaurès, la taille, la forme et l'implantation des bâtiments nous indiquent que nous regardons vers le cœur du quartier de La Saulaie. Les bâtiments commerciaux en premier plan ne participent pas à cette impression, du fait notamment de leur implantation.



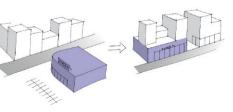
Mixité fonctionnelle

On parle de mixité fonctionnelle lorsque plusieurs fonctions (habitat, équipements publics, commerces, bureaux, artisanat...) se trouvent au sein d'une même entité (un bâtiment ou un quartier). Les centres-villes sont un bon exemple de mixité fonctionnelle. Les extensions de la ville vers les périphéries ont souvent créé de grandes zones avec une fonction principale qui nécessitent des déplacements importants pour accéder aux autres fonctions (habitat vers le travail ou vers les centres commerciaux).



Zones d'activités

La composition des zones d'activités est un enjeu important. pour leur attractivité, leur intégration à la ville et pour les usagers. Le réseau des voiries doit permettre des bouclages, éviter les voies sans issues. L'implantation des bâtiments peut créer un paysage urbain plus qualitatif et homogène : façades principales valorisantes tournées sur la rue, avec les bureaux en étages pour créer des bâtiments plus intéressants et consommer moins de foncier, parkings positionnés sur les arrières, végétalisation des voiries aux abords des entreprises et en limites de terrain entre deux entreprises.



Commerces, intégration et proximité

L'intégration des commerces en rez-de-chaussée, même pour les moyennes surfaces commerciales, permet de gagner de l'espace pour d'autres programmes (logements, parcs, espaces publics...). Mais c'est aussi une facon de limiter le nombre de logements en rez-de-chaussée, directement sur la rue.